

Référentiel de compétences et d'évaluation

« DU Adolescents difficiles : approche psychopathologique et éducative »

COMPÉTENCES ATTESTÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Compétence 1 : Coopérer avec différents acteurs (de sa propre institution ou entreprise, d'autres institutions, d'autres entreprises, de collectivités territoriales, d'associations, de prestataires, ...) dans le cadre de sa propre action auprès d'adolescents, en identifiant les missions, les contraintes et les limites de chaque acteur, afin de pouvoir travailler en réseau avec ceux-ci.</p>	<p>1- <u>Mise en situation professionnelle de production de rapport écrit :</u></p> <p><u>Rédaction d'un mémoire</u> à vocation opérationnelle portant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit sur une thématique professionnelle correspondant à une problématique réellement rencontrée par le candidat, - Soit sur une étude de situation d'adolescent(s) en difficulté proposée par le certificateur. 	<p>Le candidat a intégré de façon effective des modalités de travail formelles et informelles avec différents partenaires.</p> <p>Type de preuves attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de réunions, - Suivi des actions : compte-rendu, notes de synthèses d'actions, PDCA (Plan Do Check Act), ... - Bilan des actions
<p>Compétence 2 : Recueillir des informations issues de l'environnement familial, social, géographique, culturel, ... d'adolescents difficiles, afin d'en tenir compte dans le cadre de son action.</p>		<p>Recueil d'informations pertinentes, c'est-à-dire, utiles au traitement de la situation.</p> <p>Recherche effective de diverses sources, pour un même type d'information, afin de relativiser/contextualiser la valeur de l'information.</p> <p>Analyse et synthèse effectives des informations, en vue de les partager.</p>

COMPÉTENCES ATTESTÉES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p><u>Contenu attendu :</u> Le sujet du mémoire professionnel peut s'appuyer par exemple sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une situation d'adolescent, - une situation institutionnelle, - une technique ou un mode de prise en charge, - un projet novateur, - le réaménagement d'une action ou d'un mode de fonctionnement, - une réflexion sur une notion ou un concept particulier. 	<p>Respect du cadre juridique du partage des informations confidentielles entre professionnels de différentes organisations.</p>
<p>Compétence 3 : Intégrer les aspects psychologiques, psychopathologiques, sociaux, éducatifs, pédagogiques et juridiques, dans sa pratique professionnelle, lorsque des adolescents difficiles sont concernés.</p>	<p><u>Structuration attendue :</u> Le document comportera 20 à 30 pages maximum hors annexes, dactylographiées, interligne 1,5, police : Time New Roman taille 12 ou Arial taille 11. La quatrième de couverture en présentera un résumé.</p>	<p>Le lien entre les divers concepts clés de la psychopathologie des adolescents difficiles et les situations réelles rencontrées est explicitement présenté aux évaluateurs par le candidat.</p>

COMPÉTENCES ATTESTÉES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Compétence 4 : Adopter une posture professionnelle adaptée face à certains comportements d'adolescents en difficulté, afin de prévenir des conflits et de communiquer de façon plus efficace avec eux, notamment lors d'entretiens.</p>	<p>2- <u>Mise en situation professionnelle de présentation orale :</u></p> <p><u>Soutenance orale</u> de présentation du mémoire professionnel, et d'argumentation devant un jury.</p> <p><u>Déroulement de la soutenance :</u> Le jury consacre 1 heure à chaque candidat dont 45 mn en présence du candidat. Le candidat dispose de :</p>	<p>Explicitation de la part du candidat d'une évolution dans ses pratiques, illustrée d'exemples.</p> <p>Exemples attendus d'évolution des pratiques professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmation de sa posture professionnelle - Amélioration de la régulation de ses propres émotions - Souci d'apaisement des tensions
<p>Compétence 5 : Initier un projet au sein d'une structure et/ou dans le cadre de la prise en charge d'un jeune, pour favoriser le développement de ses compétences psycho-sociales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 5 mn pour exposer les principaux éléments de son parcours professionnel, - 15 mn pour la présentation de son travail écrit, - 25 mn consacrées à un échange, débat, avec le jury. <p>Si le travail écrit a été rédigé par deux candidats, le temps de passage devant le jury sera de 1h30mn. Chaque candidat devra exposer une partie du travail.</p>	<p>Le/les projet(s) initié(s) s'inscrivent dans un cadre adapté et le plus élargi possible.</p> <p>Sollicitation effective de professionnels compétents et experts.</p> <p>Définition effective des modalités d'intervention de chaque acteur du projet.</p> <p>Utilisation de pratiques de gestion de projet adaptées à la taille et à l'ambition de celui-ci.</p>

COMPÉTENCES ATTESTÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Compétence 6 : Maintenir un niveau d'exigence dans la relation avec des jeunes en difficulté, concernant les attentes et les activités qui leur sont proposées, en considération des capacités, du contexte et du rythme de chacun d'entre eux, afin de limiter les mises en échec.</p>	<p>Lors de la soutenance du mémoire opérationnel, le candidat sera plus spécifiquement interrogé sur les aspects complémentaires à ceux de son cœur de métier d'origine.</p>	<p>Exemples concrets d'objectifs d'activités proposées sur une période.</p> <p>Justification du niveau d'exigence attendu pour chaque situation, en considération des capacités, du contexte et du rythme de chaque jeune concerné.</p>
<p>Compétence 7 : Intégrer une temporalité adaptée aux jeunes en difficulté, en tenant compte de la nécessité d'un cheminement de leur part, de répétitions et « d'aller-retour », y compris en passant le relai à d'autres professionnels, pour maintenir une continuité de prise en charge.</p>		<p>Présentation effective de la progression observée dans le comportement du ou des jeunes concernés.</p> <p>Et/ou</p> <p>Analyse des difficultés, voire échecs, rencontrés, et valorisation des enseignements retirés.</p> <p>Partage de ces observations avec les partenaires impliqués et le jeune concerné.</p>

COMPÉTENCES ATTESTÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Compétence 8 : Inciter les adolescents à prendre soin d'eux-mêmes et à éviter les prises de risques multiples.</p>		<p>Utilisation effective des outils de prévention adaptés aux risques particuliers du/des jeune(s) suivi(s).</p> <p>Sollicitation effective des professionnels compétents dans le domaine en question.</p> <p>Discours professionnel adapté aux diverses formes de prises de risques des jeunes, observé dans le cadre des échanges oraux avec les évaluateurs.</p>
<p>Compétence 9 : Capitaliser les expériences significatives de mises en commun de compétences au sein d'un réseau multidisciplinaire, afin d'établir un retour d'expériences et de transposer les solutions trouvées dans d'autres dossiers ou situations impliquant des adolescents difficiles.</p>		<p>Prise en compte réelle de cette compétence dans son action au quotidien.</p> <p>Exemples attendus en matière de capitalisation effective des expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la diffusion d'expériences, de pratiques opérationnelles par des moyens de communications internes ou externes à son institution ou entreprise, - Participation à des groupes de réflexion, - Valorisation de la production de jeunes lors de manifestations culturelles ou sociales.

COMPÉTENCES ATTESTEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Compétence 10 : Être force de proposition dans sa structure, en initiant des temps d'échanges, des formations ou tout autre événement, ouverts à différents partenaires, afin de renforcer son réseau professionnel et de rester en veille sur les thématiques concernées.</p>		<p>Créativité.</p> <p>Prise en compte réelle de cette compétence dans son action au quotidien.</p> <p>Types d'exemples attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de forums, de journées thématiques, de séminaires, ... - Propositions d'actions de développement des compétences internes, au sein de sa structure, - Propositions de partenariats, - Rencontres de professionnels avec des jeunes.